

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Du 11 FEVRIER 2014

Tenu sous la présidence de M. Jean-Paul MONIN, Président

- Nombre de membres en exercice :	12
- Nombre de présents :	09
- Nombre de votants :	10
- Convocation du Comité de Gestion le :	05 février 2014
- Convocation distribuée le :	05 février 2014
- Affichage du compte-rendu le :	28 février 2014

PRESENTS

- M. CARDINAL, Représentant de l'Education Nationale,
MME SIMONNET, MME BERTHELOT, MME POYDENOT, M. SAPIRSTEIN, Membres du
Conseil Municipal,
- MME FRANCK, MME DOLATA, MME VAXELAIRE, Représentantes des sociétaires,
- avec voix consultatives : MME PICARD-MORLOT, MME LAURENT, MME MONAL, MME
HARTER et M. MASSON

POUVOIR

- MME LEROY à M. MONIN

EXCUSEES

- MME MERCIER,
- MME DARTOIS

M. MONIN ouvre la séance et commence par la présentation du D.O.B.

1) Débat d'Orientations Budgétaires 2014

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur présente un document opérant une analyse de la situation financière de l'établissement et définissant les orientations budgétaires pour l'exercice à venir.

PROPOSITION

Il est proposé au Comité de la Caisse des Ecoles de débattre des orientations budgétaires pour 2014.

1. Analyse de la situation financière

Le budget de la Caisse des Ecoles s'est contracté de 14% en 2013. La situation financière laisse apparaître un solde positif de 6 000€ en retrait également de 14% au regard du résultat exceptionnel de l'exercice précédent, malgré une augmentation de 1,27% des effectifs élèves.

Cette contraction de budget s'explique principalement par :

- Le nombre classes pour le séjour en classes de neige (CM2)
- L'effort sur les dépenses de gestion

Le volume de recettes a reculé d'environ 20% avec :

- La diminution de la subvention de la commune de Dommartemont suite à une baisse d'effectif d'élèves
- Une participation inférieure de la ville d'Essey-Lès-Nancy (-10%)

L'excédent de clôture de plus de 6 000€ constituera comme les années précédentes un fonds de roulement indispensable au bon fonctionnement de la Caisse des Ecoles sur les premières semaines de l'exercice 2014.

2. Les orientations budgétaires

Le budget primitif 2014 devrait être en progression de 29% en 2014. Les communes et leurs établissements devraient déjà connaître une évolution d'environ 2% pour leurs dépenses (énergie, etc.), hors relèvement de 19,6% à 20% du taux normal de TVA.

MME POYDENOT questionne sur la différence des recettes entre les 2 années (83 106€ contre 103 034€).

M. MONIN répond que l'écart correspond aux recettes du séjour en classes de neige (3 classes en 2013 et 4 classes en 2012). La progression de 29% pour 2014 correspond à 4 classes pour le séjour en classes de neige.

DELIBERATION

Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles a débattu des principales orientations budgétaires tant en section de fonctionnement que d'investissement.

2) Subvention à l'Ecole d'Application du Centre

EXPOSE DES MOTIFS

M. Philippe MASSON, Directeur de l'Ecole d'Application du Centre, sollicite une subvention auprès de la Caisse des Ecoles pour la participation aux frais de transport des sorties pédagogiques à Domrémy, le vendredi 18 avril 2014 et au Grand Site Gallo Romain, le jeudi 19 juin 2014.

Le coût total des transports est estimé à 728,67 € (387,14 + 341,53).

Il est rappelé que la subvention accordée aux écoles élémentaires de la commune pour les frais de transport concernant les sorties pédagogiques s'élève à 400,00 € maximum par année civile.

PROPOSITION

Il est proposé au Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles d'accepter le versement d'une subvention de 400,00 € à l'Ecole d'Application du Centre, à titre de participation aux frais de transport pour les sorties pédagogiques.

DELIBERATION

Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

3) Subvention à l'école élémentaire Mouzimpré pour séance de cinéma

EXPOSE DES MOTIFS

Mme PICARD-MORLOT, Directrice de l'école élémentaire Mouzimpré sollicite une subvention à la commune d'Essey-lès-Nancy pour la participation à des séances de cinéma au Royal de Saint-Max.

- 209 élèves de Mouzimpré ont assisté à la séance de cinéma le 09 décembre 2013.
- 93 élèves de Mouzimpré ont assisté à la séance de cinéma le 21 décembre 2012.

La ville contribue généralement pour chaque école à hauteur de 1€ par enfant.

PROPOSITION

Il est proposé au Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles d'accepter le versement d'une subvention exceptionnelle de 302,00 € à l'école élémentaire Mouzimpré à titre de participation aux séances de cinéma.

DELIBERATION

Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Questions et informations :

MME LAURENT demande s'il est possible de fournir un photocopieur couleur. Il semblerait, que les photocopies et impressions couleurs coûteraient moins chères que les cartouches d'encre de l'imprimante laser.

M. CLEMENT répond qu'il faut voir avec Bureau 54 qui fournit la mairie en matériel sous contrat pour une durée de 4 à 5 ans.

MME SIMONNET annonce que les inscriptions scolaires commenceront le lundi 17 février prochain.

M.MASSON informe qu'il a de petits problèmes techniques sur le nouveau photocopieur.

M. DIEUDONNE sera informé dès son retour.

M. THOUVENOT annonce qu'il a pris contact avec la société pour le nettoyage des TBI.

M. MONIN demande que les rencontres avec les Ecoles et le Comité de Pilotage Technique soient à nouveau programmées.

M. MASSON signale qu'une étudiante rencontre des élèves dans les écoles avec un questionnaire. Les directrices et directeur d'écoles n'ont pas eu lecture de ce questionnaire et donc ne l'ont pas validé.

M. MONIN demande que le questionnaire soit diffusé à la Caisse des Ecoles. Il ajoute que ce questionnaire est adressé à l'enfant sur le ressenti des rythmes scolaires et des Temps d'Animations Gratuites et non aux parents et enseignants.

M. CARDINAL souligne que le résultat de cette réforme se verra au bout de 3 ans et que l'on pourra établir une réorganisation de la famille pour les rythmes scolaires.

M. MASSON demande que le stock de papier toilette soit renouvelé plus souvent et de tenir les toilettes propres. En effet, le nombre d'enfants depuis septembre fréquentant les toilettes est plus important.

MME LAURENT demande si on peut remplacer la maisonnette qui est dans la cour de l'école.

MME PICARD-MORLOT informe que le mur se dégrade de plus en plus et souhaite une révision des locaux pour les TAG l'année prochaine.

MME HARTER constate que par temps de pluie, l'eau stagne sur le toit et des fuites apparaissent.

MME SIMONNET propose que l'on recouvre l'aire de jeux par un toit pour faire une aire de sport.

MME LAURENT questionne sur la rotation des ATSEM pour la rentrée prochaine.

M. MONIN clôt la séance à 19h20.

Pour extrait,

Le Président,

Jean-Paul MONIN,